

Infos - Brèves MORETTE

VIE COMMUNALE



Bulletin d'informations municipales de Morette – Juin 2023

Le mot du Maire

Chères Morettines et chers Morettins,

Le premier semestre de cette année a été marqué par le terrible accident qui est survenu dans la nuit du 15 au 16 avril 2023 et qui a coûté la vie à 5 jeunes garçons. Un drame auquel nous ne sommes pas habitués, une grande tristesse pour nos villages que sont Cras et Morette. Toutes mes pensées vont aux familles des victimes et à leurs proches.

Nos amis agriculteurs vont malheureusement encore se retrouver en difficulté suite aux orages de début juin. La grêle qui a frappé les communes de Cras et Morette a anéanti la majeure partie de leur culture. Il faut savoir que la grêle ne fait pas partie des aléas qui sont pris en compte dans le classement d'une commune en catastrophe naturelle par l'état. La municipalité et les agriculteurs se sont rapprochés de la Direction Départementale des Territoires afin de prétendre à des indemnités pour calamités agricoles. L'instruction des dossiers est en cours, des visites sur les parcelles impactées vont être mise en place par les services de la DDT.

Comme vous pourrez le voir dans ce bulletin, les travaux de réfection de chaussées sont terminés. Il y a d'autres chantiers qui sont programmés d'ici la fin de l'année dont les parkings du cimetière et du city stade, le nouveau colombarium et l'intervention au clocher de l'église.

Suite au succès de notre fête de village l'an dernier, nous vous confirmons que la deuxième édition de « Morette en Fête » est fixée au samedi 26 août prochain. Vous pouvez dès à présent réserver votre soirée. Les associations de Morette et la municipalité vous attendent nombreux pour cette journée festive. Vous trouverez en fin de ces infos brèves le bulletin d'inscription au repas.

La fin de l'année scolaire est toute proche, aussi elle annonce le moment tant attendu que sont les grandes vacances. Je vous demande de rester vigilants pendant cette période propice aux cambriolages. Je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique été plein de découvertes, de bons moments et de souvenirs. Bonnes vacances...

Votre maire.

Franck DORIOL

Compte-rendu du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du Mercredi 29 Mars 2023 à 20 Heures

L'an deux mille vingt, le mercredi 29 mars 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Franck DORIOL, maire.

Présents :

Mmes et MM. Joseph ALBANESE, Lionel CARLIN, Franck DORIOL, Caroline EYSSARD PONCIER, Marie-Claire GEYMOND, Lyliane MUZELIER, Julien ROUSSEL, Didier TRICHARD

Absents : M. Eric DESPRES, M. Bastien SANGIORGIO, Mme Geneviève TORRALBA

Procuration : M. Eric DESPRES donne procuration à Monsieur Joseph ALBANESE

M. Julien ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Monsieur le maire : 20h10

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2023-08 - Approbation du Compte de Gestion 2022

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2023-09 - Approbation du Compte Administratif 2022

Monsieur Joseph ALBANESE, Adjoint aux Finances présente au Conseil municipal le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Franck DORIOL, Maire.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice, le Compte de Gestion du receveur, la présentation faite du Compte Administratif pouvant se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	PREVU	REALISE
DEPENSES	464 300.00 €	241 765.53 €
RECETTES	578 588.97 €	283 231.54 €
Résultat de l'exercice excédentaire :		41 466.01 €
Résultat de clôture excédentaire :		335 304.98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	360 522.40 €	299 872.22 €
RECETTES	516 603.43 €	293 935.21 €
Résultat de l'exercice déficitaire :		- 5 937.01 €
Résultat de clôture excédentaire :		12 118.75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence du maire, et à l'unanimité des membres prenant part au vote :

APPROUVE le Compte administratif 2022 comme présenté ci-dessus.

2023-10 – Vote des taux 2023

Monsieur le Maire présente les ressources fiscales 2023 et propose de ne pas augmenter les taux.

Taxe d'habitation : taux 13.08 % produit	4 642 €uros
Taxe foncière bâti : taux 31.61 % produit	107 948 €uros
Taxe foncière non bâti : taux 63,11 % produit	13 127 €uros
PRODUIT FISCAL ATTENDU.....	125 717 €uros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2023.

Taxe d'habitation : taux 13.08 % produit	4 642 €uros
Taxe foncière bâti : taux 31.61 % produit	107 948 €uros
Taxe foncière non bâti : taux 63,11 % produit	13 127 €uros
PRODUIT FISCAL ATTENDU.....	125 717 €uros

2023-11 – Vote du Budget 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif de l'exercice 2023 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement se retrouvent comme suit :

Tableau du Budget Prévisionnel 2023

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement est présenté avec un suréquilibre.

DEPENSES	416 000.00 €
RECETTES	608 000.00 €

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est présenté en suréquilibre.

DEPENSES 332 604.48 €

RECETTES 332 917.68 €

Ce budget primitif inclut en section de fonctionnement l'attribution des subventions suivantes

- 200.00 € aux Restos du Cœur
- 500.00 € à l'association des sept collines (Morette)
- 200.00 € à l'Association Atout Cras

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

Le budget prévisionnel 2023 comme présenté ci-dessus ainsi que le versement des subventions présentées ci-dessus.

2023-12 – Vote cession DEZANET – Impasse des Lauriers

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet de travaux impasse des lauriers pour créer un cheminement doux ainsi qu'un parking, le propriétaire de la parcelle anciennement n° C 788, divisée en C 822 et C 823, monsieur DEZANET Jean-Pierre, cède à titre gratuit la parcelle n° C 823 ; moyennant en échange la prise en charge du coût de la clôture de bordure de propriété, déplacée, ainsi que le coût du rétablissement des accès aux réseaux électrique et de télécommunication.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE la cession à titre gratuit de la parcelle n° C 823 par Monsieur Jean-Pierre DEZANET.

ACCEPTE la prise en charge des coûts engendrés par les changements de clôture et d'accès aux réseaux.

AUTORISE Monsieur le maire à signer l'acte notarié constituant ces droits ainsi que tous autres documents nécessaires à l'opération et à régler les honoraires relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

Ball Trap

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 02 mai 2023 à 20 Heures 00

L'an deux mille vingt, le mardi 02 mai 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Franck DORIOL, maire.

Présents :

Mmes et MM. Joseph ALBANESE, Lionel CARLIN, Eric DESPRES, Franck DORIOL, Caroline EYSSARD PONCIER, Marie-Claire GEYMOND, Lyliane MUZELIER, Julien ROUSSEL, Bastien SANGIORGIO, Didier TRICHARD

Absents : Mme Geneviève TORRALBA

Procuration :

M. Julien ROUSSEL a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Monsieur le maire : 20h04

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2023-13- Acquisition terrain n° A division parcelle n° C-466

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet de de création d'un parking pour le cimetière, il est nécessaire d'acquérir la parcelle n° A (plan de bornage du cabinet Sintegra) division de la parcelle C- 466 soit 465 m² pour un coût total de 1 395 €.

Monsieur le maire rappelle l'obligation de laisser une servitude de passage perpétuelle de 4m de large pour l'accès à la parcelle B.

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle aux conditions exposées ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle n° A (plan de bornage du cabinet Sintegra). Soit 465 m² pour un coût total de 1 395 €.

ACCEPTE la servitude de passage perpétuelle de 4m de large pour l'accès à la parcelle B.

ACCEPTE la prise en charge des honoraires de l'office notarial.

AUTORISE Monsieur le maire à signer l'acte notarié constituant ces droits ainsi que tous autres documents nécessaires à l'opération et à régler les honoraires relatifs à ce dossier.

Le plan de Bornage du cabinet Sintegra est annexé à la présente délibération

2023-14 – Décision modificative n°1

Monsieur le maire explique qu'il convient de réajuster les crédits budgétaires par rapport au budget prévisionnel primitif.

Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'adopter les virements de crédits comme suit :

	SECTION INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES
Chapitre /compte 040/2111 terrains nus		- 153 179.68 €
Chapitre /compte 041/2111 terrains nus		+ 153 179.68 €
Chapitre /compte 16/16878 autres dettes		+ 35 186.80 €
Chapitre /compte 21/2111 terrains nus		- 35 186.80 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTÉ les virements de crédits comme indiqués ci-dessus.

Les crédits sont modifiés au budget 2023.

QUESTIONS DIVERSES :

- Présentation WATT ISERE par Eric DESPRES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Information Importante

Déclaration des armes

Les propriétaires d'armes (chasseur, tireur sportif, collectionneur, héritier, etc.) doivent créer un compte SIA en ligne pour enregistrer leurs armes.

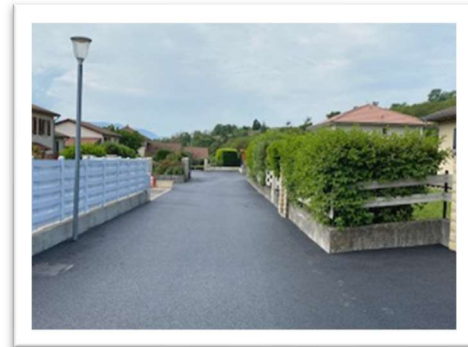
L'enregistrement des armes est obligatoire sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

C'est obligatoire depuis février 2022 et une date butoir est fixée au 31/12/2023 pour les chasseurs. Le SIA sera progressivement accessible à tous les autres profils (héritier, collectionneur, etc.). Cette démarche est obligatoire, y compris pour les armes déjà déclarées et enregistrées avec l'ancien système en préfecture.

Travaux

Quelques photos du chemin de l'église et de l'impasse des noisetiers qui viennent d'être réfectionnés.



Les travaux sur le parking du boulodrome se terminent.



Du côté des écoles

Le 100^{ième} jour d'école

Article écrit par Simon D., Raphaël et Anakine

Lundi 24 avril, nous avons fêté le 100^{ième} jour d'école. Ce jour-là, toutes les activités tournent autour du nombre 100.

Nous avons fait un musée des 100 en rapportant 100 objets de la maison, nous avons fait des lunettes 100, nous avons fait des défis (100 défis de maths, 100 poissons...). Nous avons fabriqué des cocktails sans (100) alcool de 100 ml pour le goûter.

Puis à la fin de la journée, nous avons goûté la classe des CE2 CM1.



La Fête du Livre : Carnet de voyage

Article écrit par Lucas et Swan

Nous avons écrit un carnet de voyage pour la fête du livre. C'était trop bien ! Nous avons fait des dessins avec l'aide de Lucile Lux (illustratrice). Pour ce livre, nous avons imaginé un voyage en montgolfière en partant de Morette puis en passant par la Tanzanie et la Polynésie française.



La Fête du Sou Des Ecoles

Article écrit par Lyoris, Milo et Simon B.

Le vendredi 16 juin, nous avons fait la fête. Nous avons chanté « Tahiti » et « Santiano » avec tous les élèves des écoles de Morette et Cras. Nous avons fait une flashmob sur la chanson du groupe allemand Nena « 99 luftballons ». C'était trop bien !



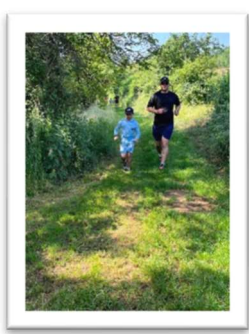
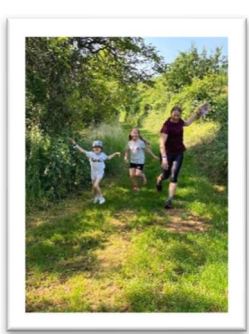
Le Cross : le 2 juin

Article écrit par Eléonore, Manon, Anakine

C'est un jour où on ne travaille pas et on fait un grand tour en courant. Mais ce n'est pas une course.

Après le cross nous avons eu des médailles et nous sommes rentrés à l'école pour pique-niquer. Nous avons couru au profit de l'association UNICEF et nous avons récolté plus de 400 euros.





Les abeilles

Article écrit par Aubin, Anna et Lisa

Nous sommes allés chez Eric Massit un monsieur qui habite Morette. Il nous a expliqué comment vivaient les abeilles. Nous avons appris que les frelons mangeaient les abeilles, puis on nous a expliqué la différence entre le frelon européen et le frelon asiatique.

Nous avons goûté son miel, c'était trop bon !





Sortie à la ferme

Article écrit par Gaspard et Martin

Lundi 19 juin nous sommes allés dans une ferme à St Antoine l'Abbaye. Nous avons vu un cochon qui se roulait dans la boue, nous avons caressé un bélier (il était très gentil), nous avons donné des graines aux poules. Elles picorait dans nos mains, puis nous avons donné à manger aux chevaux.

Nous avons vu des chèvres, un alpage et des petits poussins qui suivaient leur mère. Nous avons appris la permaculture et fait un atelier sur la biodiversité.





Avec le Sou, une année riche en événements

Tout au long de l'année scolaire, le Sou a organisé plusieurs événements et ventes, dont les bénéfiques permettront aux enfants de profiter pleinement des activités et sorties prévues par leurs enseignantes : vente de fromages en octobre et février ; soirée pour Halloween et pour Pâques (moments de partages en musique autour d'un bon repas sur le pouce, merci Marine) ; vente de chocolats de Noël et de Pâques ; participation au premier marché de Noël de Cras et la fête du livre (buvette et snack). Et pour finir l'année en beauté, le vendredi 16 juin a eu lieu la fête d'été du Sou, un moment festif et coloré. Ce fut une belle invitation au voyage grâce au spectacle des enfants avec cirque, chants, danses et musique. Bravo à tous les enfants et à leurs enseignantes ! Ensuite, pour le plaisir des petits et des grands : jeux en bois, tatouages, maquillage et buvette...

Au menu rougail saucisses pour donner un petit goût des îles et cerise sur le gâteau : concert du Big Band Jazz de Vinay ! Un grand merci à tous, mairies, enseignantes et bénévoles, qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

Toutes nos événements sont ouverts aux familles mais également aux habitants de nos villages, c'est l'occasion de partager un moment convivial entre générations.

Grâce aux bénéfiques, cette année scolaire les enfants ont pu :

- Assister à une démonstration de gamelan ;
- Construire des montgolfières et les faire voler ;
- Bénéficier de l'intervention de l'association Planète Momes sur la géographie du monde ;
- Passer une journée nature dans le Vercors en hiver ;
- Profiter d'une intervention sur l'estime de soi ;
- Passer une journée comme les indiens à Indian's Valley ;
- Travailler avec une illustratrice pour créer leur carnet de voyage (fête du livre) ;
- Découvrir le développement durable et la biodiversité à la ferme à St-Antoine d'Abbaye ;
- Partir 2 jours au gîte écologique des Ecouges et découvrir l'affut ;
- Se régaler avec le goûter lors du cross des écoles (encore merci au papa de Jules pour les médailles)

Pour terminer, le Sou c'est une sacrée équipe, qui se donne corps et âme, alors UN GRAND MERCI à Elodie, Fanny, Guillermo, Julien-Michel, Karine, Laure, Marie-Laure et Maud. Mais un peu de sang-neuf est toujours apprécié, rendez-vous en septembre à l'AG.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été !

L'équipe du Sou



Du côté des aînés

A noter dans vos agendas que le dernier après-midi récréatif avant les vacances estivales sera le mercredi 5 juillet.

Le repas des aînés est enfin programmé, celui-ci se déroulera le samedi 23 septembre 2023 à midi au restaurant Le Pont de Champ à Beaucroissant. Pensez à bien déposer votre bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres de la mairie.

Tai chi chuan et de Qi Qong

L'association des 7 étoiles propose des cours de Tai chi chuan et de Qi Qong tous les lundis de 19h15 à 20h45 à Morette . Reprise des cours le 11 septembre 2023.

Vous êtes les bienvenus pour un cours d'essai à n'importe quel moment de l'année.

Cette pratique consiste à un travail de bien-être à travers une préparation physique et mentale relaxante. Différents exercices sont proposés autour du corps sur un plan musculaire, organique et énergétiques liés aux saisons et le tout dans une ambiance conviviale.

Les bénéfices de cette pratique sont nombreuses : tonification du corps, des muscles et des tendons. Entretien des organes, de la mobilité et de l'équilibre.

Detente et relaxation Venez découvrir cette pratique ancestrale.

Contact Antoine Rabadan enseignant diplômé de la FAEMC Tel 06 19 16 93 92

Amicale Club Boules de Morette



Le challenge de la municipalité a pu se dérouler le Jeudi 18 mai dernier, contrairement au Challenge Denis Blanchard et René Belle qui lui n'a pu avoir lieu en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Les finalistes du Challenge de la municipalité lors de la remise des prix



Le calendrier des concours :

- Vendredi 30 juin à 18 h – Challenge Martial Perrot Berton
- Vendredi 21 juillet à 18 h – Challenge Alfred et Gilbert Trapet/Noël et Michel Debernardi
- Mercredi 2 août à 14 h – Challenge Libério Patroncini

Renseignements au 04 76 07 83 60

Yoga



Les cours de Hatha Yoga se termine le lundi 3 Juillet,

Les cours ont lieu de 9h40 à 10h40.

Les cours reprendront en septembre.

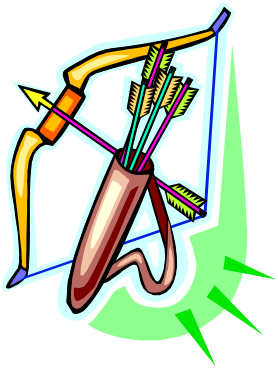
Les inscriptions sont déjà ouvertes pour la saison prochaine.

N'hésitez pas à me contacter au 06.99.45.75.81 ou par email :

lesmerveillesdelaura@gmail.com

Des ateliers Yoga de 2h, en pleine nature, au prix de 25 € auront lieux en Juillet, n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés

Avec le cœur,
"Laura"



MORETTE

LES ARCHERS DES MONDALINES

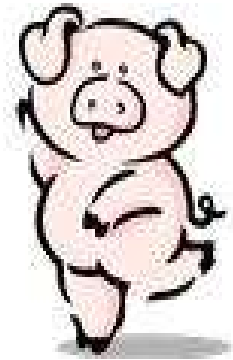
Seront heureux de vous accueillir à partir de 11h30
au lieu dit « Les Mondalines »

Vendredi 14 Juillet 2023

- Buvette

12h30 - Repas champêtre - Sous chapiteau

Salade composée
Cochon à la broche
Flageolets
Fromage
Fruit
Café/Vin



Adultes : 20 €

Enfants : 10 € (moins de 12 ans)



Après-midi : Tir à l'Arc, Venez essayer !!

Réservation impérative avant le 10 Juillet

DEZANET Gilbert
THEZIER Thierry
LEITA Chantal

04.76.07.24.93
06.75.92.13.51
06.81.03.82.67

Karaoké à Morette

Dans le cadre de la fête du livre et en partenariat avec Atout Cras, l'association des 7 Collines avait pour mission d'organiser un karaoké avec pour thème le voyage.

Comme à leur habitude, Pascal et Jo ont eu la tâche d'animer la soirée, la liste des chansons sélectionnée avec l'aide de quelques adhérents.

Les institutrices et les élèves avaient répété certaines chansons et tous petits et grands ont démontré un certain enthousiasme et une qualité vocale .

Le verre de l'amitié pour cloturer cette soirée était offert par Atout Cras .

Une expérience à renouveler



Traditionnelle fournée de pains

La traditionnelle fournée de pains du début d'été, fut un moment fort apprécié par les morettins et autres, malgré une météo qui a quelque peu bousculé les habitudes .

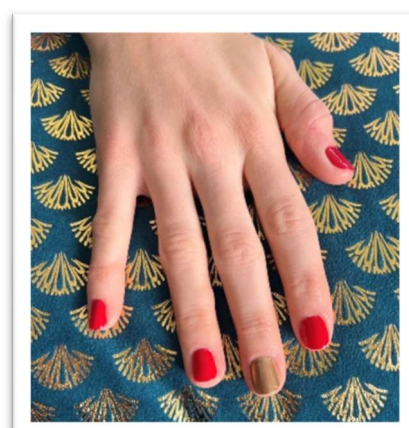
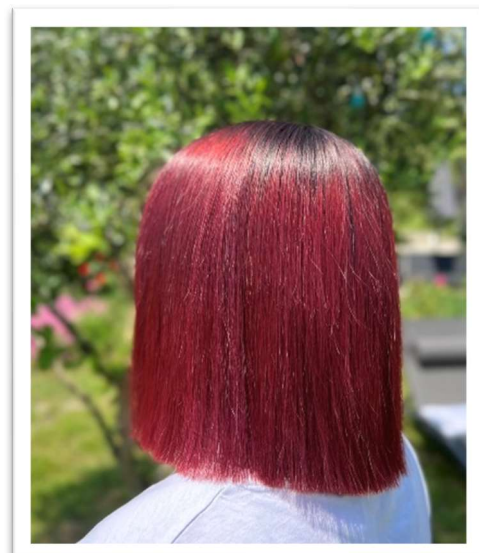
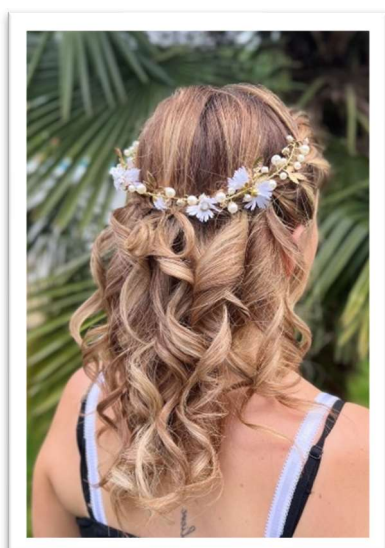
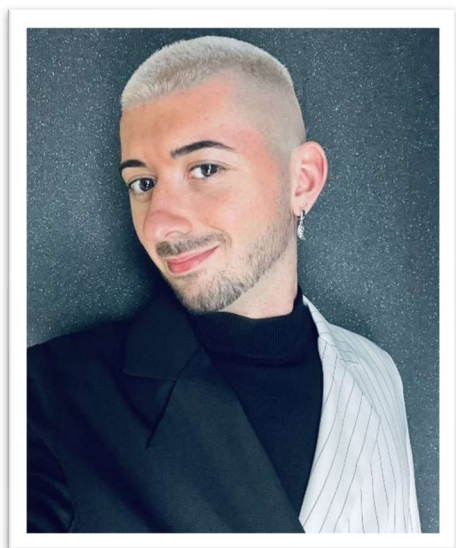
Un bon moment d'échange où le sourire était présent .

Petite nouveauté les brioches réalisées par Franck ont eu un succès fou..... à renouveler

La plupart des adhérents des communes environnantes (Tullins, Vourey, Izeaux), ont répondu présents



**La pétanque du dimanche matin est ouverte à tous
rendez vous à partir de 9h30 !**



Votre salon concept by B reste ouvert durant l'été...

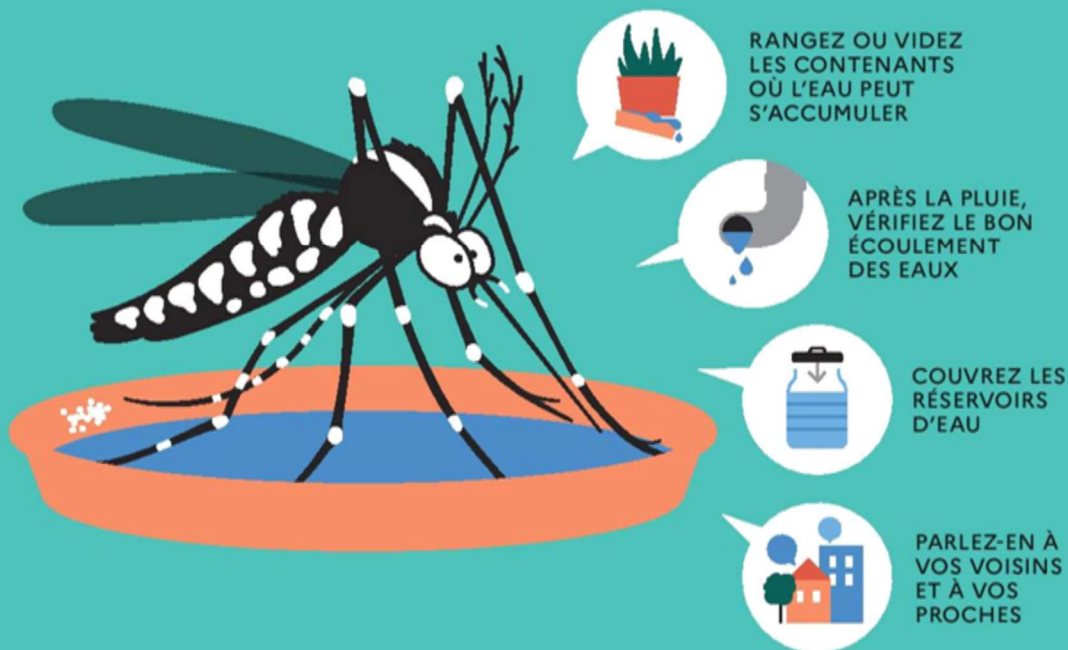
Je reste à votre disposition pour réaliser vos coiffures et couleur habituelle. Penser à moi également pour vos Baptême, mariage ... Pour vous ou pour accompagner d'autres personnes dans ce bel événement. Penser également à ajouter un petit peu de couleurs à vos manucures avec ce beau soleil c'est l'occasion, je vous attends pour réaliser des manucures en vernis classique. Avec l'arrivée des beaux jours, c'est également le moment d'oser et de réaliser des folies, venez réaliser un blond et les couleurs flashy.

Je reste joignable au **0640073319**.

À bientôt au Salon.

Bastien Concept by B.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



**SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE
TIGRE, C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS ET DE CHACUN**
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/
moustique-tigre-agissons-ensemble

Processus de réservation des mercredis sur les accueils de loisirs intercommunaux (Vinay, Saint Romans, Saint Quentin sur Isère)

Concernant l'accueil des mercredis sur les accueils de loisirs **intercommunaux**, il a été décidé, lors de la commission du 07/06/2022 réunissant élus communaux et intercommunaux, de donner priorité aux familles qui ont un besoin régulier et pérenne pour l'ensemble des mercredis de l'année scolaire ou un mercredi sur 2 (semaine paire ou impaire).

➔ **Réservation annuelle entre le 19/06 et le 05/07 et commission d'attribution**
Seuls seront considérés les dossiers des familles présentant des besoins réguliers et pérennes.
(besoins tous les mercredis ou 1 mercredi sur 2 = inscription et réservation toute l'année scolaire)

Pour cela, il faut :

- ✓ Remplir, **entre le 19/06 et le 05/07**, une demande de réservation annuelle en ligne : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5761-preinscription-aux-mercredis-periscolaires.htm> ou sur place, auprès du Relais Infos Famille (RIF) de votre choix.
- ✓ Renvoyer un dossier dûment complété au RIF avant le 05 juillet (fiches individuelle et sanitaire à télécharger sur le site de SMVIC : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4423-accueils-de-loisirs.htm> ou disponibles au RIF).

Commission d'attribution et réponses données aux familles le 13/07/2022

➔ **Réservation ponctuelle à partir du 23/08**

A l'issue de ces inscriptions « prioritaires », les places restantes seront alors ouvertes aux réservations ponctuelles via le portail « FAMILLES ». Pour avoir les droits d'accès sur les activités, les dossiers seront à envoyer complets avant le 23/07 au Relai Infos Familles.

Modalités issues du règlement intérieur

INSCRIPTION ET RESERVATION A L'ANNEE – 35 mercredis ou 1 mercredi/2
Facturation mensuelle
Pas d'annulation possible
Remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif médical
Engagement annuel avec possibilité de révision du dossier si demande de la famille de mettre fin au service (courrier ou mail à envoyer 1 mois avant)

INSCRIPTION ET RESERVATION PONCTUELLE
Facturation mensuelle
Possibilité d'annuler la réservation (7 jours avant)
Remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif médical
Inscription via le portail FAMILLES 7 jours minimum avant Le jour J

Saint-Marcellin : 04 76 64 86 84 - Maison de l'intercommunalité, 7 rue du Colombier

Vinay : 04 76 64 09 50 - Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier

Saint-Romans : 04 58 88 00 25 - Pôle multiservices, 171 rue du 19 mars 1962

Les autres accueils de loisirs du territoire

Il existe d'autres accueils communaux ou associatifs qui peuvent répondre à vos besoins de garde, de vie en collectivité et d'activités éducatives pour votre enfant les mercredis :

- **Saint-Marcellin** : 04 76 38 14 76 / accueil-de-loisirs@saint-marcellin.fr
- **Saint-Vérand** : 04 76 64 92 46 / zebulon@st-verand-38.fr (mercredi matin uniquement)
- **Saint-Hilaire du Rosier** : 06 38 71 04 08 / centredeloisirs-sthilairedurosier@orange.fr
- **Chatte** : 04 76 64 96 12 / afrchatte@laposte.net

Pour vous inscrire, se rapprocher directement des responsables de ces structures qui vous informeront des horaires d'ouverture, des conditions tarifaires et des modalités d'inscription.



La Mission Locale Jeunes accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale

La Mission Locale vous présente un de ces dispositifs d'accompagnement

Les bénéfices du Contrat d'Engagement Jeune

Quand le jeune signe un contrat, il peut bénéficier d' :

- Un **accompagnement personnalisé** avec un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- Un **programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- Une **allocation** pouvant aller jusqu'à 500€ par mois en fonction de ses ressources et à condition qu'il respecte ses engagements

Le Contrat d'Engagement Jeune, c'est aussi :

- Définir et bâtir un **projet professionnel durable**
- Mettre en valeur ses **talents et ses compétences**
- **Découvrir le monde professionnel** et comprendre son fonctionnement et ses codes
- Construire un **réseau**



Vous voulez prendre rendez vous ?

Jeunes 16-25 ans

Pour plus d'informations, contactez dès maintenant votre Mission Locale.

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère

Maison de l'intercommunalité
7/9 rue du Colombier - CS 20063
38162 SAINT-MARCELLIN cedex - 04 76 38 83 42

Permanences sur rendez-vous :
Vinay : mardi et jeudi toute la journée
Pôle Insertion Emploi - 3 avenue Brun Faulquier
Pent en Royans : mardi après-midi
tous les 15 jours
Espace Enfance Jeunesse - Place du Breuil
Saint-Romans : mardi après-midi
tous les 15 jours - Mairie - 292 Grande Rue
Saint Quentin sur Isère :
1 Lundi après-midi par mois
Mairie - 481 rue du Vercors

Horaires d'ouverture au public :
Le lundi de 13h30 à 17h
Du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h30

contact@mij-smvic.fr
www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr
Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

rivières
Sud-Grésivaudan



Une journée pour « jardiner autrement »

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) renouvelle, en partenariat avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, **l'organisation d'ateliers pour découvrir des pratiques de jardinage qui contribuent à la préservation des ressources en eau** (qualité et quantité).

A venir, un atelier animé par l'association Espace Nature Isère :

Mercredi 5 juillet de 10h à 12h30

Lieu : Saint-Antoine l'Abbaye
Jardin de Binette et compagnie

Au programme : découvertes des pratiques pour éviter les pollutions au jardin : pratiques alternatives à l'utilisation de pesticides, initiation au diagnostic sanitaire, accueil de la biodiversité pour lutter contre les maladies et ravageurs



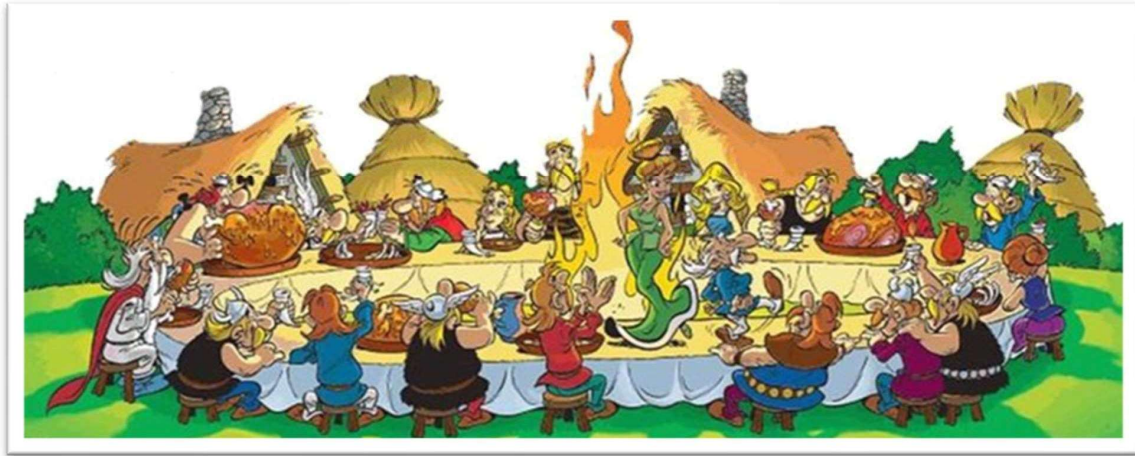
Animations gratuites, **mais sur inscription car le nombre de participants est limité** par la superficie des lieux d'accueil.

Informations et inscriptions auprès du SYMBHI au 06 63 33 61 76 ou par courriel :
violaine.pascal@ymbhi.fr en précisant vos nom, prénom, un numéro de téléphone, ainsi que le nombre de participants souhaité.

Syndicat Mixte des
Bassins Hydrauliques de l'Isère
9 rue Jean Bocq • CS41096
38022 Grenoble - Cedex 1

MORETTE EN FÊTE

Samedi 26 août 2023



PETANQUE



**Les Associations de Morette et la municipalité vous proposent de se retrouver
Le samedi 26 août 2023 pour « MORETTE EN FÊTE »**

Au programme : 8h30 Marché artisanal.

A partir de 13h 30 **Animation gratuite**

« Parties de pétanque, structure gonflable, tir à la carabine, tir à l'arc »

Le soir : Apéritif à 18h00, puis repas à 19h30 (jambon au four, gratin dauphinois, fromage et tarte)
et ambiance musicale.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de réserver au plus tôt
vos repas du soir (**Attention Repas réservé aux Morettins et limité à 130 personnes**).

COUPON RESERVATION REPAS « Morette en Fête »

A retourner en Mairie avant le 10 août 2023

Nom :

Nombre de personnes : Téléphone:.....

Prix unique du repas : 15 euros

ARTISANAT - PRODUCTEURS LOCAUX
ANIMATIONS
BUVETTE - PETITE RESTAURATION

MARCHÉ FESTIF

NOTRE DAME DE L'OSIER

MARDI 4 JUILLET 2023

16H30 - 20H : MARCHÉ PRODUCTEURS ET ARTISANS
19H : FANFARE
20H : CHORALE « LES DIXSONNANTES » SUIVIE D'UNE SOIRÉE DANSANTE

40 PROMENADE DE LA CHAPELLE
JARDIN DE BON RENCONTRE

INFOS : 09 73 21 18 38 - CONTACT@TEROLOKO.COM

27^E FESTIVAL DE L'AVENIR AU NATUREL

Les 2 et 3 septembre 2023 se tiendra la 27^{ème} édition du Festival de l'Avenir au Naturel à L'Albenc, organisée par l'association Espace Nature Isère.

C'est sur les parkings et les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les 2 et 3 septembre pour la 27^{ème} année consécutive la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes.

Cet événement gratuit présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par plus de 150 exposants : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature...

Pendant tout le week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : État des lieux de l'eau dans la Région, réenchanter le vélo pour une mobilité libre et joyeuse, bien manger c'est pas si compliqué, la haie refuge de biodiversité, protégeons les blaireaux...

Cette année, l'invité d'honneur sera : Valérie Le Brenne de l'association Bloom, qui animera la grande soirée du samedi autour du sujet : « Quel avenir pour les océans ? ».

Au programme également, de nombreuses animations : relaxation et bain sonore, création de cartes à planter ou d'instrument de musique, balades découvertes des plantes, vannerie, créations nature, le travail qui relie, au jardin adoptez les bonnes pratiques...

Des expositions de sculptures, tableaux, des concerts, des spectacles : déambulation de clown ...

L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement autour du partage, des rencontres et de moments conviviaux.

27^E FESTIVAL DE L'AVENIR AU NATUREL
2 ET 3 SEPTEMBRE 2023
À L'ALBENC (38)

FOIRE BIO EXPOSANTS
ANIMATIONS - ATELIERS CONFÉRENCES
BUVETTE & RESTAURATION
CONCERTS

+ D'INFOS ICI



ESPACE NATURE ISÈRE
32 PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS - 38470 L'ALBENC
FESTIVAL@ENISERE.FR
04.76.36.50.10

L'ASSOCIATION ESPACE NATURE ISÈRE C'EST AUSSI :

L'éducation à l'environnement
Nous proposons toute l'année des animations à destination des écoles ou du grand public sur plusieurs thèmes : la mer, l'eau, la forêt, le jardin, la biodiversité, le développement durable, etc.
La veille écologique
L'association est engagée dans la sauvegarde de la biodiversité du territoire. Campagne amphibia, gestion de carrières...



NOUS RECHERCHONS ACTIVEMENT DES VOLONTAIRES POUR NOUS AIDER LORS DU FESTIVAL !!

Festival KARÄFON et compagnies

Pour cette 4^{ème} année,
le Karäfon repart en
tournée avec son
chapiteau et sa troupe !
Au programme :
spectacles & concerts
à prix libre !

VENDREDI 7 JUILLET 2023 :

Käntine du Karäfon, crêpes et buvette sur place

18h : Ouverture du site avec les jeux en bois et forains

19h : Spectacle *Indomptable*

21h : Concert festif *L'Orquestre imaginaire*

SAMEDI 8 JUILLET 2023 :

Käntine du Karäfon, crêpes et buvette sur place

15h : Ouverture du site avec les jeux en bois et forains

16h : Spectacle *Conte des trésors enfouis*

17h : Spectacle *Bitonio fait son show*

17h30 : Echange sur l'art du clown et la culture hip-hop

19h30 : Concert festif *L'Orquestre imaginaire*

21h : Soirée musicale avec *Vuk et L'Haji*

À BEAUVOIR-EN-ROYANS

Présentation des spectacles et concepts

«BITONIO FAIT SON SHOW» de Antoine Landeau, : clown, rap, beat et boxe. Bitonio se prépare, boxant face à son micro qui sera son sparring partner. Enfin prêt, il s'avance vers le public, qu'il chauffe par une chorégraphie aussi endiablée que dérisoire. Enfin, il va parler, mais les mots ne sortent pas. Cette parole empêchée donnera lieu à de multiples jeux qui le ramèneront à son micro. Et là...

«L'ORQUESTRE IMAGINAIRE» Lorsqu'un élégant musicien aux airs farfelus déploie son tapis à pompons dans la rue, soudain, par la ruse de ses instruments et d'ingénieuses installations, la magie de l'orchestre prend vie.

«INDOMPTABLE» de la cie Ki-Watt : Un spectacle qui nous invite à questionner les rapports entre humains, animaux et nature sauvage. Avec un univers coloré, des prouesses techniques, de l'humour et un vrai propos, le spectacle INDOMPTABLE s'adresse à toutes les générations pour parler de la manière dont on se dresse soi-même face à la société d'aujourd'hui.

«CONTES DES TRÉSORS ENFOUIS» de la cie Chant de louves : Deux exploratrices font un voyage dans le désert, en quête d'objets du passé. Faisant une halte, elles se rendent compte qu'elles ne sont pas seules : des spectateur.ice.s les observent.

«VUK & L'HAJI» : DJ Set du Soleil

Energie

Pour faire face à l'augmentation des prix, un collectif de Morettins vous propose de se joindre à eux pour regrouper les commandes de granulés bois et obtenir les meilleurs tarifs possibles.

Le groupement va se réorganiser en septembre, les modalités de commandes seront alors données à ce moment (commande courant octobre 2023 pour livraison en janvier 2024).

Les livraisons pour septembre 2023 sont closes depuis le mois d'avril dernier.

Si vous êtes intéressé merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie qui vous orientera vers la personne à contacter.

ETAT CIVIL



Décès :

Mme Claude, Simone, Fernande, JOBIN née COHET décédée le 14 juin 2023 à MORETTE.

Vous souhaitez nous faire part d'une suggestion, partager une information susceptible d'intéresser les habitants de Morette : soumettez-nous votre proposition en l'envoyant à : commune.morette@wanadoo.fr.

Infos Brèves - Bulletin d'informations municipales Mairie de Morette Tél : 04.76.07.81.58

Responsable de publication : Franck Doriol

Ne pas jeter sur la voie publique